

disait le ministre de l'Agriculture (M. Olson), le 17 du même mois, que le programme annoncé en est un de réduction progressive de l'utilisation du DDT et que quelques usages en sont encore permis. On s'attend, par conséquent, qu'une grande partie des stocks ainsi constitués sera affectée à ces usages. On me dit, en outre, que les stocks sont peu abondants et devraient vite être épuisés.

Je signale aussi que le comité interministériel fédéral des antiparasitaires, dont le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Greene) a parlé en répondant à l'honorable député, le 21 novembre dernier, est en train d'étudier tous les aspects de ce problème.

[Traduction]

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h. 25 du soir.)

---